Conseil d'établissement 2018-2019

Date:

Lundi 24 septembre 2018

Heure:

Après l'assemblée générale annuelle

Endroit : École Desbiens de St-Arsène

Présents : Tous sauf Mme Marie-Josée D'Amours

Bonne nouvelle : La Commission scolaire offrira maintenant un reçu d'impôt pour les personnes ayant fait un don de charité de plus de 50 \$ à une école.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION ,	SUIVI À DONNER
1. Accueil	M. Yves Ouellet, directeur, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Monsieur Yves Ouellet fait la lecture de l'ordre du jour proposé aux membres puisque ceux-ci ne l'ont pas reçu avant et que nous avons fait le soir même l'élection des nouveaux membres à l'assemblée générale. IL EST PROPOSÉ PAR M. PATRICK GAGNON QUE l'ordre du jour soit adopté	
2. Locture et adoution du massès	La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2018-09-001]	, B,
3. Lecture et adoption du procès- verbal de la réunion du 18 juin 2018	Lecture M. Yves Ouellet fait un retour sur le procès-verbal de la réunion du 18 juin dernier. Il mentionne que celui-ci sera déposé sur le site internet de l'école.	Mme Angélique mettra le procès- verbal du 18 juin dernier sur le site.
	IL EST PROPOSÉ PAR MME NADINE THÉRIAULT QUE le procès-verbal du 18 juin 2018 soit adopté.	4
	La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2018-09-002]	



	\$P\$ 2013. (2015年) 13.13 (2015年) 14.15 (2015年) 14.15 (2015年) 15.15 (2015年) 15.15 (2015年) 15.15 (2015年) 15.15 (2015年)	
Élections	ÉLECTIONS :	
	Mme Jessica Fortier est proposée à titre de présidente d'élection. Elle accepte.	
	<u>AU TITRE DE PRÉSIDENT(E)</u>	
	Les membres proposent Mmes Cynthia Parent (accepte), Anne-Marie D'Amours (accepte), Patrick Gagnon (refuse) et Mélanie Marquis (refuse).	
	Suite à une séance d'élections, Mme Cynthia est élue présidente pour un mandat d'un an.	
	<u>AU TITRE DE VICE-PRÉSIDENT(E)</u>	
	Les membres proposent Mme Anne-Marie D'Amours.	
,	Mme Anne-Marie accepte et est élue vice-présidente pour un mandat d'un an.	
	À TITRE DE SECRÉTAIRE / TRÉSORIÈRE	
	Mme Angélique Lainey est	R _i
	Proposée par M. Yves Ouellet.	
	Mme Angélique Lainey accepte et est élue secrétaire/ trésorière pour un mandat d'un an.	
	Tous les autres postes pour former le conseil d'établissement ont été soumis et acceptés à l'assemblée générale quelques minutes plus tôt.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	La fermeture des élections est proposée par Mme Sylvie Bouchard PUISQUE le conseil d'établissement de nos écoles pour l'année	,
	scolaire 2018-2019 est complet. [CE2018-09-003]	
5. Objectifs du conseil d'établissement 2018-2019	M. Yves lit les orientations pour l'année 2018-2019 et demande aux membres s'ils ont d'autres idées d'orientations. Le conseil accepte de débuter avec les orientations du conseil d'établissement précédent.	
	*	
6. Liste du petit matériel, cahiers d'activités et agenda (paiement et retour) / Partenaire Premier Tech pour 7 familles par école + 500 \$ pour des familles de Cacouna (un partenaire) 9-10 enfants	Les factures pour les cahiers d'activités seront envoyées cette semaine. La date limite pour le paiement sera vers la mi-octobre. Les membres sont d'accord pour que l'argent des partenaires servent à payer les factures aux familles ayant des besoins particuliers.	Angélique enverra les factures vers la fin de la semaine.
emants		To. 1
7. Dérangements pédagogiques	-Élections : Les membres sont au courant de la fermeture de l'école cette journée-là.	
-Élections du 1 ^{er} octobre -Défi Everest	-Le conseil est bien content de l'activité du Défi EverestSouper spaghetti du 26 octobre : Le conseil autorise l'activité.	
-Souper spaghetti le 26 octobre pour Cacouna	Environ 3 000 \$ sont amassés à chaque année. -Marché de Noël : Le conseil autorise l'activité.	4
-Financement pour Saint-Arsène le 2 décembre 2018	Environ 4 000 \$ sont amassés à chaque année.	

	SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
8.	La commission scolaire peut maintenant émettre un reçu pour les dons de 50 \$ et plus	M. Yves explique cette nouvelle possibilité. Le conseil est bien content de cette nouvelle formule.	
9.	Choix des jours, des lieux et de l'heure des séances publiques (art. 67) et planification des dossiers (Adoption)	Le conseil est d'accord avec les dates des rencontres proposées.	Angélique enverra les dates des rencontres par courriel.
10	. Chaîne téléphonique (autorisation) et formulaire 14	Reporté à la prochaine rencontre.	
11	. Déclaration d'intérêts des membres ANNEXE 1 (art.70)	Reporté à la prochaine rencontre.	
12	. Dépôt des règles de régie interne (art. 67)	Reporté à la prochaine rencontre.	
13	. Frais de kilométrage et de gardiennage	Reporté à la prochaine rencontre.	
14	. Utilisation des locaux	Reporté à la prochaine rencontre.	
15	. Première communication avant le 15 octobre et remise du premier bulletin avant le 20 novembre	Reporté à la prochaine rencontre.	
16	. CCSÉHDAA	Reporté à la prochaine rencontre.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
17. Correspondance	Reporté à la prochaine rencontre.	
18. Questions de l'assemblée	Mme Valérie Beaulieu nous informe du recours collectif pour le matériel scolaire qui sera remboursé avec les budgets accumulés dans la commission scolaire (+ de 1 million de \$) qu'ils ne pouvaient utiliser. Quelques membres ont entendu dire que le transport scolaire du midi pourrait être retiré éventuellement. M. Yves n'est pas au courant de cette orientation.	
19. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mélanie QUE l'assemblée soit levée à 21 h 10.	Prochaine rencontre le lundi 22 octobre 2018, à 19 h, à Cacouna.
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2018-09-006]	

Cynthia Parent, présidente

Yve Wiellet, directeur